



98
38/2018

MAIRIE DE LEGE-CAP FERRET

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 MARS 2018**

Objet : Stratégie Locale de gestion de la bande côtière – Demande de subvention pour l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de développement du territoire (FNADT) – Tranche 1

L'an deux mille dix-huit, le 8 mars à 18 heures30 , le Conseil Municipal de Lège-Cap Ferret, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Lège-Cap Ferret, sous la présidence de Monsieur Michel Sammarcelli, Maire.

Date de la convocation : 1er mars 2018

Nombre de Conseiller Municipaux en exercice : 29.

PRESENTS : M Michel Sammarcelli, **Maire** - M. Philippe De Gonneville ; Eric Lendres; M. Bernard Casamajou ; Mme Blandine Caulier ; M. Jean Philippe Brauge ; Mme Valérie Girard ; M. Thierry Sanz ; Mme Marie Paule Pichot Blazquez ; Marie Delmas Guiraut ; **Adjoint**s, Jacques Courmontagne; Mme Marine Rocher ; Isabelle Moyen Dupuch, Mme Amanda Judel; M Jean Pierre Fillastre ; Mme Catherine Guillerm ; M. André Rouas ; Mme Isabelle Quincy; Mme Véronique Germain ; M. Fabien Castellani ; Mme Muriel Labarre de Saint Germain ; M. Laurent Maupilé ; Martine Darbo ; M. Gabriel Marly ; Martine Toussaint; Claire Sombrun, **Conseillers Municipaux**.

Pouvoirs :

Isabelle Lamou à Michel Sammarcelli
Jean Christophe Aicardi à Jean Philippe Brauge
Christian Plouvier à Bernard Casamajou

Blandine Caulier a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Rapporteur : Jean Philippe Brauge

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 28 septembre 2017, l'Assemblée a approuvé le principe des opérations relatives à la stratégie locale de gestion de la bande côtière et le plan de financement pour 2017/2020, et a autorisé Monsieur le Maire à engager les demandes de financement.



Depuis cette date, la commune travaille avec l'ensemble des partenaires financiers impliqués (Région Nouvelle Aquitaine, Etat, FEDER) suivant les modalités inhérentes à chaque partenaire co-financeur.

Dans ce cadre, la demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) doit impérativement être réalisée en deux tranches distinctes accompagnée d'une délibération :

- Une première tranche comprenant l'ensemble des études, actions d'acquisition de connaissance, de communication et d'animation
- Une seconde tranche, comprenant les travaux, pour lesquelles la commune ne dispose pas à ce stade des autorisations réglementaires.

A cette fin, la commune a élaboré un dossier de demande de subvention qui reprend les actions prévues d'ici 2020 en matière d'études, d'acquisition de connaissance, de communication et d'animation.

Ces actions sont issues du programme 2017/2020 et représentent un montant prévisionnel de 365 000 € HT.

Le tableau prévisionnel est joint en annexe.

Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée :

- De valider ce programme prévisionnel,
- D'Autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches en vue de l'obtention du soutien financier du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Ce dossier a été présenté aux membres de la Commission Finances Administration Générale le 1^{er} mars 2018.

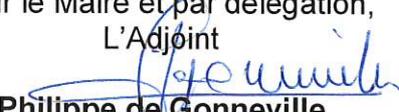
SUR QUOI STATUANT

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les conclusions du rapport qui précède.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme.



Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint


Philippe de Gonneville

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Sous Préfecture le :

09 MARS 2018

De sa publication le :

De sa notification :

09 MARS 2018



Envoyé en préfecture le 08/03/2018
 Reçu en préfecture le 08/03/2018
 Affiché le 09/03/2018
9 MARS 2018
 ID : 039-213302367-20170309-038_2018-DE

ÉTUDE D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE
 LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE DE LEGE-CAP FERRET
 Tranche 1
 Plan de financement 2018-2020

Axe	Fiche n°	ACTIONS	Tranche PNAOT	Maître d'ouvrage	Estimation budgétaire	REDER		ETAT		REGION		DEPARTEMENT		PRIVES		AUTRES		COMMUNE	
						%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant		%
1	# 1.1.1 → n° # 1.1.2	Etude technique sur les risques de rebroussement de la pointe	1	LCF	20K€	40%	8K€	20%	4K€	20%	4K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	4K€
1	# 1.1.1 → n° # 1.1.3	Etude technique sur les risques de défilance des ouvrages	1	LCF	30K€	40%	12K€	20%	6K€	20%	6K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	6K€
1	# 1.1.1 → n° # 1.1.4	Réalisation d'un état d'avancement de la connaissance de l'aé	1	OCA ou LCF	20K€	40%	8K€	20%	4K€	20%	4K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	4K€
1	# 1.2 → n° # 1.2.3	Développement de la culture du risque et participation de la population	1	LCF	10K€	40%	4K€	20%	2K€	20%	2K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	2K€
1	# 1.2 → n° # 1.2.4	Mise en place et suivi de marqueurs de l'érosion	1	LCF	8K€	40%	3K€	20%	2K€	20%	2K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	2K€
1	# 1.2 → n° # 1.2.4	Mise en place et suivi de marqueurs de l'érosion	1	OCA ou Chargé de mission	5K€	40%	2K€	20%	1K€	20%	1K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	1K€
2	# 2.1 → n° # 2.1.2	Surveillance régulière des espaces distincts : espaces subitiaux, estrans, piéges, dunes, ouvrages (Recherche de mutualisation avec TOCA)	1	LCF	18K€	40%	7K€	20%	3K€	20%	3K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	3K€
2	# 2.1 → n° # 2.1.3	Intensification des mesures et préformation des suivis (Recherche de mutualisation avec TOCA) année 1	1	OCA ou LCF	18K€	40%	7K€	20%	3K€	20%	3K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	3K€
2	# 2.1 → n° # 2.1.3	Intensification des mesures et préformation des suivis (Recherche de mutualisation avec TOCA) année 2	1	OCA ou LCF	18K€	40%	7K€	20%	3K€	20%	3K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	3K€
2	# 2.1 → n° # 2.1.3	Intensification des mesures et préformation des suivis (Recherche de mutualisation avec TOCA) année 3	1	OCA ou LCF	18K€	40%	7K€	20%	3K€	20%	3K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	3K€
3	# 3.1 → n° # 3.1.1	Actualisation de DCEM4 (réalisé en 2010)	1	LCF	10K€	40%	4K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	60%	6K€
3	# 3.1 → n° # 3.1.2	Mise à jour du Plan Communal de Sauvagerie (PCS) de la commune	1	LCF	10K€	40%	4K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	60%	6K€
3	# 3.2 → n° # 3.2.1	Définition d'un protocole de gestion écrite pour les actions d'urgence, sur la base des études disponibles et des procédures réglementaires	1	LCF	3K€	40%	1K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	60%	3K€
3	# 3.2 → n° # 3.2.2	Planification de la mise en place d'arrêtés en cas de conditions défavorables afin d'assurer la sécurité des personnes	1	LCF	3K€	40%	1K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	60%	3K€
5	# 5.1 → n° # 5.1.1	Étude de faisabilité pour la relocalisation du poste de secours et de la gare du petit train	1	LCF	30K€	40%	14K€	20%	7K€	20%	7K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	7K€
5	# 5.1 → n° # 5.1.3	Étude prospective pour la relocalisation des enjeux sensibles au recul du trait de côte	1	LCF	20K€	40%	8K€	20%	4K€	20%	4K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	4K€
5	# 5.1 → n° # 5.1.3	Étude prospective pour la relocalisation des enjeux sensibles au recul du trait de côte	1	LCF	60K€	40%	24K€	20%	12K€	20%	12K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	12K€
6	# 6.1 → n° # 6.1.3	Communication et sensibilisation sur la préservation des milieux d'années 1	1	ONF	3K€	40%	1K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	40%	1K€
6	# 6.1 → n° # 6.1.3	Communication et sensibilisation sur la préservation des milieux d'années 2	1	ONF	7K€	40%	3K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	40%	3K€
6	# 6.1 → n° # 6.1.3	Communication et sensibilisation sur la préservation des milieux d'années 3	1	ONF	7K€	40%	3K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	40%	3K€
6	# 6.2 → n° # 6.2.1	Réalisation des études d'amélioration de la connaissance du bassin	1	OCA ou LCF	100K€	40%	40K€	20%	20K€	20%	20K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	20K€
6	# 6.2 → n° # 6.2.2	Réalisation des études environnementales et réglementaires préalables aux travaux de lutte active souple : inventaire faune / flore sur le périmètre terrestre et découverte de l'étude (carte éco-dynamique)	1	LCF	100K€	40%	40K€	20%	20K€	20%	20K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	20K€
6	> n° 6.2.2 bis	Réalisation des études environnementales et réglementaires préalables aux travaux de lutte active souple : études hydrodynamiques à l'échelle du bassin puis études benthos et rechargement	1	LCF	450K€	40%	180K€	20%	90K€	20%	90K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	90K€
6	> n° 6.2.2 ter	Réalisation des études environnementales et réglementaires préalables aux travaux de lutte active souple : études d'impacts et AVP sur le maintien de l'hydraulique de la couche du limbeau	1	LCF	50K€	40%	20K€	20%	10K€	20%	10K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	10K€
6	# 6.2 → n° # 6.2.3	Réalisation des études projet	1	LCF	100K€	40%	40K€	20%	20K€	20%	20K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	20K€
7	# 7.1 → n° # 7.1.1	Concertation et médiation avec les acteurs sur la gestion des ouvrages de lutte active dure	1	LCF	25K€	40%	10K€	20%	5K€	20%	5K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	5K€
7	# 7.1 → n° # 7.1.2	Étude de faisabilité technique, juridique et financière sur la lutte active dure	1	LCF	40K€	40%	16K€	20%	8K€	20%	8K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	20%	8K€
7	# 7.1 → n° # 7.1.3	Réalisation d'un cahier des charges type compatible avec les futures préconisations de défiance des AOT	1	LCF	20K€	40%	8K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	80%	16K€	0%	0K€	20%	2K€
7	# 7.1 → n° # 7.1.4	Études préliminaires gestion cohérente des ouvrages	1	LCF	50K€	40%	20K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	80%	40K€	0%	0K€	20%	5K€
8	# 8.1 → n° # 8.1.2	Nécessité d'une personne ressource sur la période 2018-2020 (Chargé de mission) année 1	1	LCF ou SIBA	25K€	40%	10K€	20%	5K€	20%	5K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	30%	8K€
8	# 8.1 → n° # 8.1.2	Nécessité d'une personne ressource sur la période 2018-2020 (Chargé de mission) année 2	1	LCF ou SIBA	25K€	40%	10K€	20%	5K€	20%	5K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	30%	8K€
8	# 8.1 → n° # 8.1.2	Nécessité d'une personne ressource sur la période 2018-2020 (Chargé de mission) année 3	1	LCF ou SIBA	25K€	40%	10K€	20%	5K€	20%	5K€	0%	0K€	0%	0K€	0%	0K€	30%	8K€

